

Rencontre annuelle des gestionnaires de landes & tourbières 2017

20 juin 2017 / ENS de la Vallée du Canut

Compte-rendu



Depuis 2011, les gestionnaires de landes et tourbières se réunissent chaque année sur un site différent pour échanger sur leurs pratiques et leurs projets en cours. La formule repose sur des présentations en salle le matin et sur une visite de terrain l'après-midi. En 2017, l'équipe du service patrimoine naturel du Département d'Ille-et-Vilaine a ainsi accueilli 46 gestionnaires sur l'ENS de la Vallée du Canut. La visite de terrain s'est concentrée sur la mosaïque de landes et pelouses présente sur les crêtes.

1/ Présentations en salle

1. Introduction : présentation de l'ENS de la Vallée du Canut

Le site naturel de la Vallée du Canut s'étend sur les communes de Baulon, Goven, Lassy, Guignen, La Chapelle-Bouexic et Bovel. Outre les milieux associés au cours d'eau, le site se caractérise par une mosaïque de landes, prairies, pelouses, fourrés et boisements. Parmi les espèces patrimoniales présentes, on peut citer le Damier de la Succise, le Pique-prune, la Loutre, la Barbastelle, le Murin d'Alcathoe, le Triton marbré, le Lézard vert, le Brochet, l'Anguille, le Fluteau nageant, le Glaïeul d'Illyrie, l'Astérocarpe pourpré ou encore la Gentiane pneumonanthe. Le site bénéficie de trois dispositifs de protection : un périmètre Natura 2000 (427ha), la protection foncière du Département d'Ille-et-Vilaine (162ha en ENS au sein d'une zone de préemption de 343ha) et un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope limitant la fréquentation de certaines zones (56ha). Le DOCOB est validé et un plan de gestion en cours de finalisation. Les travaux d'entretien/restauration sont réalisés par les agents du service patrimoine naturel du Département.

La présentation introductive ne suscite pas d'échanges.

2. Présentation d'une étude universitaire sur les capacités de résilience des landes

Mené par Simon Chollet, Vincent Jung et Lola Deschamps (Université Rennes 1 / CNRS UMR Ecobio) sur la Vallée du Canut, ce travail vise à caractériser l'évolution des communautés végétales entre 2006 et 2017, à analyser l'effet de la coupe de ligneux sur ces communautés et à déterminer le potentiel de la banque de graines pour la restauration d'un couvert de landes. 153 quadrats répartis sur 6 parcelles de landes sèches, mésophiles et humides, gérées ou non, ont ainsi été échantillonnés.

Les paramètres suivants ont été mesurés : coefficient d'abondance/dominance, hauteur maximale de la végétation, profondeur du sol, prélèvements de sol sur 5cm permettant d'étudier la banque de graines (sur 82 des 153 quadrats).

Les principaux résultats :

- **Evolution des communautés végétales** : absence de dynamique temporelle (différences non significatives entre 2006 et 2017).
- **Effet de la coupe de ligneux sur les communautés végétales** : un effet « gestion » est mis en évidence sur la diversité spécifique des espèces landicoles (indice qualitatif) mais pas sur l'abondance relative des espèces landicoles (indice quantitatif), autrement dit la gestion améliore la diversité des landes mais n'a pas d'effet sur leur physionomie.
- **Potentiel de la banque de graines pour la restauration des communautés de landes** :
 - o La banque de graines présente un potentiel de restauration élevé pour certaines espèces, pour qui une part importante des relevés a révélé une présence dans la banque de graines et une absence dans le couvert végétal exprimé. A contrario, l'intérêt est limité pour d'autres espèces comme *Erica cinerea* qui ne sont jamais présentes uniquement dans la banque de graines.
 - o Avec l'augmentation du degré de fermeture du milieu, l'abondance relative des espèces landicoles diminue moins vite dans la banque de graines que dans le couvert. En discriminant les espèces, la tendance est encore plus marquée pour *Erica ciliaris*.
 - o La diversité spécifique des espèces landicoles est globalement meilleure dans le couvert que dans la banque de graines mais, lorsque la diversité est faible dans le couvert, elle a tendance à être plus élevée dans la banque de graines.
 - ⇒ Conclusion : le potentiel de la banque de graines pour la restauration d'un couvert de landes apparaît plus élevé pour les landes mésophiles (*E. ciliaris* abondante dans la banque de graines de parcelles dégradées) que pour les landes sèches (*E. cinerea* jamais présente dans la banque de graines de parcelles dégradées).

Les échanges :

- Les résultats ne sont pas forcément transposables, ils sont mêmes contraires à la littérature : *E. cinerea* a disparu très vite de la banque de graines avec la fermeture du milieu alors que d'autres études ont montré sa persistance notamment sur les bords de route.
- En contexte de restauration de landes boisées, le potentiel de restauration est probablement moins élevé. Sur le Cragou-Vergam, suite à la suppression de boisements de résineux, les tests sur la banque de graines ont révélé une dominance d'*Ulex* et justifié un soutien à la banque de graines par le semis de *E. ciliaris*.
- Sur le Canut, l'étude a par ailleurs établi une corrélation entre la profondeur du sol et l'abondance relative de certaines espèces : plus le sol est épais, plus l'abondance relative en *E. ciliaris* et en *Calluna vulgaris* est élevée.
- L'absence d'effet « gestion » sur l'abondance relative des espèces forestières interroge certains participants : les travaux n'ont pas eu d'impact sur le recouvrement de ces espèces mais ont bien limité leur hauteur.
- Des précisions sont demandées sur la période et la nature des opérations de gestion : un débroussaillage des ligneux avec exportation a été opéré chaque année au dernier trimestre.
- Remarque du CBNB (Erwan Glémarec) : concernant l'analyse de la banque de graines, il serait intéressant de séparer les espèces annuelles des espèces vivaces qui ne présentent pas les mêmes stratégies.

3. Présentation de grilles d'évaluation de l'état de conservation des habitats oligotrophes

Elaborées en 2016 par 4 Réserves Naturelles Régionales intérieures (Cragou-Vergam, Monteneuf, Glomel et Plounérin) et l'association Cicindèle (co-gestionnaire des Landes de Locarn) avec l'appui du CBNB, ces grilles visent à évaluer l'état de conservation des habitats oligotrophes d'intérêt communautaire. Le travail s'appuie sur la grille d'analyse existante pour l'évaluation de l'état de conservation des prairies à Molinie. Pour chaque habitat générique d'intérêt communautaire, de nouveaux indicateurs ont été proposés. Certains indicateurs sont communs à toutes les grilles (ex : connectivité, atteintes potentielles). L'évaluation se fait polygone par polygone. A travers deux exemples d'habitats (landes xérophiles et landes tourbeuses), la présentation illustre le type d'indicateurs retenus et leur articulation avec les actions, objectifs opérationnels et objectifs à long terme identifiés par le plan de gestion des sites. Ces grilles sont actuellement testées grandeur nature sur plusieurs sites. La question de la représentation graphique n'est pas tranchée.

Les échanges :

- Des précisions sont apportées sur la méthodologie notamment sur la gestion de la mosaïque d'habitats et le choix des indicateurs :
 - o Le travail d'évaluation est mené sur des polygones « purs » : pour les micro-patchs d'habitats, une seule grille est renseignée à l'échelle de l'unité de gestion.
 - o Les espèces indicatrices correspondent à des taxons que l'on ne retrouve que dans ces habitats (ex : punaises).
- Le CBNB aimerait étendre ce travail à la fois aux landes littorales et aux gestionnaires hors RN concernés par ces milieux intérieurs.
- La question du temps nécessaire à sa mise en œuvre est soulevée : sur le Cragou-Vergam, l'application de la grille sur une centaine d'hectares a mobilisé un stagiaire durant un mois.

4. Présentation d'une démarche de valorisation des landes morbihannaises

Portée par le Département du Morbihan dans le cadre d'un stage, cette démarche de valorisation des landes morbihannaises est basée sur le recensement, la mobilisation et la mise en synergie des acteurs impliqués dans la préservation et la mise en valeur de ces milieux. Différents partenaires sont déjà mobilisés : l'Association Les Landes, l'Écomusée de Saint-Dégan, l'Écomusée de la Bintinais, le Musée de la Préhistoire de Carnac, Bretagne Vivante et la RNN des Marais de Séné. Le stage prévoit notamment la consultation de personnes ressources (entretiens, questionnaire), la définition d'un réseau de communes à sensibiliser/mobiliser, la réalisation d'une plaquette de communication et la coordination des acteurs morbihannais dans le cadre de l'exposition sur les landes bretonnes de l'Écomusée du Pays de Rennes. Ce travail pourrait déboucher sur l'organisation d'une journée de sensibilisation, l'acquisition de nouveaux terrains ou la création d'un site Internet dédié aux landes.

Les échanges :

- La démarche interroge certains participants : il n'y a pas de redondance avec le réseau des gestionnaires de landes réunis ce jour ni avec le réseau régional des gestionnaires en cours de structuration. Le projet mobilise les gestionnaires morbihannais mais dépasse le champ de la gestion et vise en premier lieu à valoriser ces milieux auprès du grand public.
- Il est par ailleurs rappelé que le service espaces naturels du Département du Morbihan s'est vu empêché d'intégrer officiellement le réseau régional des gestionnaires pour des raisons politiques, une décision qui ne doit pas altérer les relations avec l'équipe technique.

5. Présentation du projet d'exposition sur les landes bretonnes de l'Écomusée du Pays de Rennes

L'exposition met en avant les trois grandes fonctions, dimensions des landes : espaces naturels, espaces agricoles et objets culturels (source d'inspiration pour les artistes). Les nombreux supports prévus sont présentés par la chargée de mission de l'exposition grâce à une visite virtuelle des équipements. Pour le volet « espaces naturels », Bernard Clément a par exemple été sollicité pour fournir des cartographies anciennes et actuelles des landes de la région. L'exposition se clôturera par une borne interactive intitulée « Des landes près de chez vous » afin que les visiteurs puissent localiser les sites bretons ouverts à la visite. Les gestionnaires seront sollicités pour fournir des dépliants sur les sites en question afin d'alimenter un présentoir associé à la borne. L'inauguration est prévue le 24 novembre.

Les échanges :

- L'exposition ne sera pas mobile mais des éléments pourront être prêtés à des structures relais (Musée de Saint-Brieuc, Ecomusée de Saint-Dégan, Association Les Landes, Ecomusée des Monts d'Arrée, Ecomusée d'Ouessant, Musée de la Préhistoire de Carnac...) et des visites mobilisant les gestionnaires seront organisées dans chaque département.
- La Région financera uniquement le projet de rayonnement de l'exposition. L'exposition en elle-même est financée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et Rennes Métropole. Le coût est évalué à 200 000 euros hors frais de personnel.

6. Présentations des missions de l'Association des gestionnaires d'espaces naturels bretons

L'Association a pour objet d'animer un réseau régional de gestionnaires et de favoriser l'émergence de projets en faveur des espaces naturels. Ainsi désignée « Opérateur du Réseau », elle propose notamment d'organiser des journées d'échanges et de formation, d'élaborer des outils méthodologiques et de communication, d'animer des groupes de travail, d'aider la DREAL et la Région à animer les réseaux « Natura 2000 » et « RN bretonnes » et de diffuser des informations sur les leviers financiers disponibles en Bretagne et sur les projets innovants développés dans les autres régions.

Les échanges :

En tant que structure administratrice de l'Opérateur du Réseau, l'Association de Mise en Valeur des sites naturels de Glomel (AMV) a par exemple proposé une journée de démonstration de matériel d'entretien / restauration des milieux ouverts le 26 septembre sur la RNR de Glomel. Le reste du programme régional est brièvement évoqué.

2/ Visite de terrain

1. Problématiques de gestion

Les principales problématiques de gestion de cette partie du site sont évoquées :

- Développement des ligneux : ajoncs, genets et bourdaines notamment,
- Fragilité du substrat : sols superficiels avec affleurements rocheux au niveau de la formation de schistes rouges qui traverse le site.

Parmi les ligneux dont le développement pose problème, Jean-François Lebas (Département d'Ille-et-Vilaine) signale la présence de chênes et interroge les autres gestionnaires sur la conduite à tenir :

- Emmanuel Holder (RN des Monts d'Arrée) : laisser quelques spécimens
- Erwan Glémarec (CBNB) : tout enlever

⇒ La suppression de ces espèces associées à une symbolique positive pose un problème de perception des actions de gestion par le grand public.

2. Espèces

Une station du rare Glaïeul d'Illyrie *Gladiolus gallaecicus* est observée. Jusqu'à 1600 pieds ont été dénombrés. Erwan Glémarec montre un autre taxon rare aux participants : l'Astérocarpe pourpré *Sesamoides purpurascens*.

Ronan Le Mener (Cicindèle) en profite pour partager une observation : de nombreux Ajoncs de Le Gall ont été impactés par le gel sur les Landes de Locarn. Pierrick Pustoc'h (AMV) signale des Ajoncs d'Europe et de Le Gall « cramés » sur Glomel et pense à un déficit hydrique.

3. Démonstrations d'engins d'entretien / restauration conçus pour la traction animale

L'équipe ENS du Département d'Ille-et-Vilaine présente un porteur hippomobile équipé d'une petite grue et tracté par deux chevaux. Très léger, l'engin est idéal pour intervenir sur des milieux sensibles même s'il demande davantage de manutentions. Sur le site, il est notamment utilisé pour récupérer les tas de rémanents disposés manuellement en bordure de parcelles. Sur les engins motorisés, ce sont les roues motrices qui impactent le milieu ; ici la motricité repose sur les 8 pattes des chevaux. De fabrication française, la machine est composée d'une remorque de petit tracteur en provenance des pays de l'Est et d'une partie avant fabriquée de manière artisanale pour s'adapter au mieux aux chevaux. Il faut compter entre 25 000 et 35 000 euros pour un tel engin, contre 300 000 euros pour un porteur mécanisé.

Une démonstration de rouleau brise-fougères tracté par un cheval est également organisée. Comparé aux engins motorisés, la technique est avantageuse sur les terrains accidentés. Dans les pentes, il est toutefois nécessaire de faire travailler les chevaux en lacets.

4. Gestion de la Fougère aigle

Sandrine Forêt (technicienne ENS du Département de La Mayenne) présente les résultats de suivis visant à évaluer l'efficacité du rouleau brise-fougères sur le développement de la Fougère aigle (nombre et hauteur des frondes, diamètre des tiges) et sur la composition floristique du terrain (relevés phytosociologiques). Entre 2012 et 2017, ils ont enregistré :

- Une hausse (conforme à la littérature) puis une baisse (plus inattendue) du nombre de frondes,
- Une diminution spectaculaire du diamètre des tiges,
- Une baisse de près d'un tiers de la hauteur des frondes,
- Un retour voire un développement de la Callune selon les placettes.

Sandrine interroge ensuite les bretons sur leur gestion de l'espèce :

- Sur le Cragou-Vergam, Emmanuel Holder a constaté une meilleure efficacité du brise-fougère lorsque les travaux sont effectués durant la première lune montante du mois de mai. Emmanuel effectue 2 à 3 passages par an.

- Sur Monteneuf, Nicole Meunier et Anaël Micheau ont réalisé des tests sur des parcelles présentant des conditions de sols différentes afin de déterminer la période et le nombre de passages à prévoir. Globalement, les résultats ne sont pas perceptibles les trois premières années mais, sur certaines parcelles, les ajoncs et bruyères sont bien repartis au bout de 8 ans. Les résultats varient en fonction du stade de développement des fougères. Désormais, les passages se font deux fois par an en mai et juillet.
- Sandrine ajoute que le traitement de la litière joue énormément sur leurs sites : l'enlèvement est plus efficace que le grattage. L'enlèvement est alors réalisé à l'aide d'un engin équipé d'un peigne aspirant en métal. Les bretons signalent que l'entrepreneur François Digard, qui intervient dans le Morbihan et la Manche, réalise du micro-étrépage avec exportation.

5. Exemple de restauration d'une parcelle boisée

Pour clore la visite, un exemple de restauration d'une parcelle boisée est présenté. Le chantier présentait deux contraintes majeures : la présence d'espèces rares dont le Glaïeul d'Illyrie et l'obligation de compensation liée au déboisement qui a finalement été levée. Les arbres ont été abattus et valorisés en pâte à papier puis les branchages et les bourdaines ont été broyés et exportés. Un STOC Capture Gestion a été mis en œuvre, à raison de 10 filets posés sur la parcelle restaurée comparés à 10 filets installés sur une parcelle témoin attenante durant 5 ans (2 printemps avant les travaux et 3 printemps après). Jusqu'à présent, les résultats sont peu concluants sur l'avifaune. Un suivi de 2 ans sera entrepris à nouveau d'ici 5 ans. On constate par ailleurs une reprise et un développement de la bourdaine.

Jean-François Lebas questionne les participants sur la conduite à tenir :

- Erwan Glémarec conseille de ré-intervenir sur les ligneux. Certains rapportent les propos de Bernard Clément qui déconseille le dessouchage car il entraîne un enrichissement du milieu en libérant l'azote piégé dans la litière. Pierrick Pustoc'h intervient bourdaine par bourdaine car le broyeur à marteaux serait trop impactant pour l'avifaune.
- La piste du pâturage est évoquée. Les chevaux ne s'intéressent pas aux bourdaines. Nicole Meunier teste actuellement le pâturage bovin. Ronan Le Mener rapporte de bons résultats avec les ovins pour qui la bourdaine est très appétante. Un pâturage ovin sera mis en place par le Département d'Ille-et-Vilaine prochainement sur cette parcelle.